

**Allocution du Préfet de la Haute-Saône
à l'occasion de l'assemblée générale
de l'Association des Maires de Haute-Saône**

- Pusey, le 16 février 2018 -
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de l'Association des Maires de France,
Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Monsieur le Maire de Pusey,
Mesdames et messieurs les Maires,
Mesdames et messieurs les élus,

je suis très honoré de m'exprimer devant vous car les maires ont ce privilège d'être des représentants de leurs concitoyens, d'être la base de notre vie publique, d'être le **poumon de notre vie démocratique**.

Votre mandat est une source d'épanouissement et de responsabilité. Je connais aussi ses complexités et ce qu'il peut comporter de sacrifices, mais vous avez ce **contact incomparable avec les Français**, qui force le respect et impose l'attention.

Soyez persuadés que l'État, en Haute-Saône comme ailleurs, **restera à vos côtés** dans sa mission nationale au service de la loi, des politiques publiques et de l'intérêt général, qui nous est tous cher.

Je voudrais, un peu plus de deux mois après mon arrivée, et en vous **remerciant sincèrement de l'accueil** chaleureux que vous m'avez réservé, partager avec vous mes premières analyses.

La principale est que la Haute-Saône, ce beau territoire de France, **n'est pas reléguée, ni sa ruralité abandonnée**. Plusieurs exemples récents en attestent.

- Il y aura à la **prochaine rentrée scolaire** plus d'enseignants par rapport à l'évolution du nombre d'élèves, avec un effort en faveur de l'école primaire et l'introduction, notamment, du dédoublement des classes de CP en réseau d'éducation prioritaire.

Bien entendu, comme chaque année, des classes ferment, et c'est normal que ce soit parfois dans la douleur, et d'autres ouvrent. Mais nous avons veillé à une appréciation souple des critères et à l'objectif d'un nombre raisonnable d'enfants par classe ;

- Les **dotations** qui aident vos projets d'investissement sont en hausse :

- la **dotation d'équipement des territoires ruraux** sera de presque 14 millions d'euros en 2018, soit 2 millions de plus que l'année dernière et un quasi doublement par rapport à 2014 (7,5 millions) ;

- la **dotation de soutien à l'investissement local** est pour sa part pérennisée et représentera plus de 2,5 millions d'euros cette année en Haute-Saône, soit 11 % de hausse par rapport à 2017.

A vous de proposer le financement de projets structurants, qui fassent levier par rapport à votre situation. Il s'agira d'un critère de choix déterminant, de même que certains domaines prioritaires comme le soutien aux espaces mutualisés de service au public, à la revitalisation des centres-bourgs, aux communes nouvelles ou à la transition énergétique.

Plus globalement, la **dotation générale de fonctionnement**, après trois années de baisse, ne diminuera pas en 2018. Ce maintien des concours financiers de l'État doit aller de pair avec une contribution de tous à la maîtrise des dépenses publiques, y compris des collectivités territoriales à hauteur de 13 milliards d'euros sur cinq ans : la France a un besoin vital de réduire sa dette publique.

- Sur la question cruciale de **l'accès au numérique** et des montées en débit, je salue l'approche visionnaire du Conseil départemental. L'État accompagne financièrement ce mouvement et son objectif ambitieux de couverture pour 2020.

Il a en outre accéléré le processus en matière de **téléphonie mobile** à travers un accord historique le 14 janvier 2018 avec les opérateurs visant notamment à généraliser rapidement la réception en 4G.

- **En matière agricole**, les travaux sur la carte de l'indemnité compensatoire de handicap naturel, si importante en Haute-Saône, présagent du maintien pour l'essentiel de la couverture du département.

- S'agissant des **infrastructures routières**, vous savez que la Haute-Saône capte 174 des 281 millions d'euros du contrat de plan Etat-Région relatifs à ce volet. Et les projets envisagés dans ce cadre et à sa suite n'ont pas été remis en cause par les réflexions récentes.

A travers ces exemples, vous constatez l'attention réelle portée par le Gouvernement aux territoires ruraux, à cette France qui se sent parfois ignorée : **le message d'une ruralité qui existe, qui veut croire à son avenir, est passé**. C'est l'intérêt de la France, son identité, et la volonté de son peuple.

Les **indicateurs économiques** dans le département appuient ce message puisqu'ils sont bien orientés depuis quelques mois : baisse du nombre de demandeurs d'emploi, reconstitution de la trésorerie des entreprises, prévision globale d'accroissement de leurs effectifs et de leurs investissements. C'est, par exemple, le diagnostic posé par les représentants du secteur de la métallurgie lorsque je les ai reçus récemment.

Le défi est désormais de **faire coïncider l'offre d'emploi avec la demande** alors que la Haute-Saône manque de compétences dans certains métiers. L'explication réside bien sûr dans l'image faussée de ces métiers, la relative inadéquation de l'appareil de formation, les contraintes de mobilité.

Mais il y a aussi un enjeu d'attractivité du département : **la Haute-Saône ne pâtit pas d'une mauvaise image mais d'un manque d'image**, que la volonté de tous ses acteurs doit continuer à construire.

Il y a dans ce département les **atouts pour réussir** : la tradition agricole, la ressource forestière, la vitalité industrielle, l'attrait touristique, et surtout la richesse humaine.

On peut toujours regretter le manque de certaines infrastructures ou de locomotives urbaines, mais ce qui compte est de **partir de la réalité d'aujourd'hui**, qui offre suffisamment d'outils pour se mobiliser, lutter contre la dispersion et monter en gamme.

J'entends parfois que la Haute-Saône doit relever la tête ; il me semble surtout qu'elle doit **croire en elle** et en sa capacité à convertir les défis en opportunités. Deux conditions sont nécessaires pour faire cette course en tête :

- **travailler ensemble.** C'est la vocation de votre association, monsieur le Président, et c'est notre devoir collectif. Nous n'avons pas le luxe de rivalités ou de querelles stériles.

J'ai pu mesurer depuis mon arrivée l'attachement profond et légitime à la réalité communale. Mais le meilleur moyen, à mon avis le seul, de préserver notre maillage communal est de promouvoir l'échelle intercommunale. Il ne s'agit pas d'un effet d'éviction mais d'un objectif stratégique de synergie.

Nos intercommunalités doivent donc se renforcer dans leur fonctionnement interne, se coordonner entre elles et se fonder sur des choix stratégiques positifs, construits autour de projets communs ;

- **être précurseur.** L'innovation, le mouvement, sont indispensables pour se fortifier et se développer ; la défense systématique du statu quo, les schémas de pensée routiniers constituent au contraire un risque vital dans le moyen terme.

La Haute-Saône, avec sa richesse communale, a su innover, par exemple dans l'organisation scolaire en milieu rural ou celle des services publics (les 16 maisons de service au public). Ce mouvement doit se poursuivre et sollicite l'intelligence collective.

Mesdames et messieurs les Maires,

l'État mesure en permanence l'importance des **partenaires** que vous êtes. J'ai pu l'observer à l'occasion de la gestion des aléas météorologiques que nous avons connus depuis le début de l'année. Je veux à cet égard préciser que nous avons d'ores et déjà transmis 23 des 26 dossiers de demande de catastrophe naturelle reçus à la suite des épisodes de début d'année. La presque totalité de ces demandes auront une réponse positive.

Notre partenariat, nous le vivons tous les jours aussi, par exemple à travers la mise en œuvre réussie des nouvelles procédures de délivrance des **titres**.

D'autres **chantiers** nous attendent ces prochaines semaines comme

- l'adoption du schéma départemental d'accueil des gens du voyage en avril,
- celle du schéma départemental de gestion cynégétique en juin,
- la signature à finaliser du protocole sur la protection des captages d'eau,
- ou encore la mise en œuvre du répertoire électoral unique de l'INSEE par le dépôt obligatoire avant le 23 mars des listes électorales sur une plateforme numérique (e-listelec).

Au nom de l'État, je tiens à vous remercier et à rendre hommage à votre **engagement quotidien** comme dans les périodes plus exceptionnelles.

Je voudrais évoquer pour finir la question importante de la sécurité. J'ai lancé début mars le plan d'action déclinant en Haute-Saône la **Police de Sécurité du Quotidien** (PSQ 70) autour de trois axes stratégiques et de trente mesures dont vous retrouverez la présentation dans une brochure mise à votre disposition :

- une stratégie d'organisation des services de police et de gendarmerie afin de conforter leur action au plus près des réalités locales ;

- une stratégie digitale pour gagner en efficacité en s'appuyant sur les nouvelles technologies ;
- une stratégie d'engagement partenarial en faveur de la sécurité afin de mobiliser les maires, les acteurs économiques et les citoyens.

Sur ce dernier volet, j'aimerais inviter les maires à examiner les possibilités de développement des polices municipales, y compris à l'échelle intercommunale, de la vidéoprotection et des **instances de coordination** entre les acteurs locaux sur les questions de prévention et de gestion des nuisances.

Je souhaiterais aussi avoir votre appui afin d'impliquer davantage les **citoyens** dans la tranquillité publique et la lutte contre la délinquance d'appropriation, à travers les dispositifs encadrés que sont les conventions de participation citoyenne en zone gendarmerie et celles sur les voisins solidaires en zone police.

J'aimerais pour finir évoquer le **risque terroriste et de radicalisation** pour souligner que nul territoire n'en est exempté. Le nombre d'attaques terroristes effectives ou déjouées a été plus élevé en France en 2017 qu'en 2016, avec des moyens souvent sommaires. Les phénomènes de radicalisation peuvent pour leur part évoluer d'une façon autonome et rapide et requièrent une attention particulière pour les signaux faibles.

J'ai souhaité appeler votre attention sur des **fiches** établies par l'État dans ce domaine et à votre disposition dans cette salle ainsi que sur le site du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

Mesdames et messieurs les maires,

l'année 2018 sera celle de différents événements. Elle est celle de la sécurité routière érigée en **grande cause du département** après le triplement du nombre de morts en 2017. Soyez sûrs que l'ensemble des mesures mises en œuvre dans ce domaine, y compris celle du 80 km/h, ont pour seul objectif d'inverser la tendance récente et de retrouver une dynamique de baisse du nombre de tués et de blessés ;

Je souhaite en outre souligné deux moments :

- une **semaine mémorielle** du 5 au 11 novembre, afin de célébrer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale par diverses initiatives, jusqu'à faire sonner les cloches partout le 11 novembre à 11h comme ce fut le cas en 1918 ;
- une **journée départementale de la forêt** ce 21 mars, début du printemps, en étroite liaison avec l'association des communes forestières.

Enfin, et c'est un sujet qui me tient à coeur, il y aura du 21 au 23 septembre la première édition de la **fête du sport**. Je vous invite à vous emparer de cette initiative.

Au-delà des évènements, j'aurai le plaisir de venir à votre rencontre tout au long des prochains mois à travers mes **visites intercommunales et communales**. Soyez persuadés, en sens inverse, que la Préfecture, maison de l'État, est aussi la vôtre et que vous y serez toujours les bienvenus.

Lorsqu'il a réuni les Préfets en septembre, le Président de la République a souligné que le moment actuel n'était pas celui de l'aménagement du statu quo mais de la **transformation** de la France autour de deux fils conducteurs : libérer et protéger d'un côté, investir et faire confiance de l'autre.

Donner du **sens** à l'action publique à travers cette transformation est notre mission conjointe : j'ai confiance dans notre volonté et notre capacité de la réussir.

Vous connaissez cette fameuse phrase de **Jean-Jacques Rousseau** : « *On a de tout avec de l'argent, hormis des mœurs et des citoyens* ». Soyons avant tout des citoyens, le reste suivra.